ASSOCIATION ST EXUPERY
MERTZWILLER

Site internet: http://www.saintex.fr
Forum: https://saintex.forumpro.fr
Facebook: https://facebook.com/aeromodelisme.mertzwiller

Fiche d'inscription saison 2024

Informations à transmettre: *Les informations transmises sont confidentielles*

Nom :	
Prénom :	
E-Mail ***(obligatoire pour inscription FFAM!)*** *:*	
Adresse :	
Code postal et Ville :	
Téléphone fixe :	
Mobile :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Code postal lieu de naissance :	
Bénéficiaire assurance en cas de décés :	
Date de naissance bénéficiaire en cas de décés :	
N° d'exploitant UAS (sauf nouveau licencié) :	
Date de la formation AlphaTango (sauf nouveau licencié) :	

Intitulé	Montant	X
Droit entrée nouveaux membres:	**40,00 €**	
Cotisation pratiquant Club Adultes:	**46,00 €**	
Cotisation pratiquant Club moins de 18 ans:	**25,00 €**	
Cotisation encadrement et membre bienfaiteur	**10,00 €**	
LICENCE Cadet *(né en 2010 ou après)*	**8,00 €**	
LICENCE Junior 1 *(né en 2008 ou en 2009)*	**15,00 €**	
LICENCE Junior 2 *(né en 2006 ou en 2007)*	**25,00 €**	
LICENCE Adulte Loisir *(né en 2005 ou avant)*	**47,00 €**	
LICENCE Adulte Compétition *(né en 2005 ou avant)*	**57,00 €**	
Complément LICENCE FAI *(pour tout compétiteur participant à une compétition internationale)*	**15,00 €**	
LICENCE Encadrement	**13,00 €**	
Forfait "formation" Participation au frais d'écolage	**100,00 €**	
A règler exclusivement par virement bancaire	**TOTAL: _____,____ €**	

Pour les membres Cadet et Junior ainsi que les membres non actifs (encadrement et bienfaiteur) le droit d'entrée n'est pas demandé

exemple 1: nouveau membre né le 15/5/2007 : membre Junior 2: 25 + 25 = 50 €

exemple 2: membre né le 15/5/1979 déjà inscrit en 2023. membre adulte: 46 + 47 = 93 €

Ce document devra être complété par tous les membres désirant s'inscrire. La validation peut prendre quelques jours le temps de transmettre les éléments à la fédération. Les vols sur le terrain sans licence sont strictements interdits. En cas de non respect des règles de sécurité le Président se réserve le droit d'annuler purement et simplement tout droit pour un membre d'utiliser le terrain.

Coordonnées du Trésorier pour règlement et envoi des documents:

André DOLIS
8, rue des vergers
67580 FORSTHEIM
03 68 03 51 30
tresorier.saintexupery@gmail.com

Attention nouvelle adresse e-mail

Coordonnées Bancaire du club

---------- RIB ----------

Banque	Guichet	N° compte	Clé
10278	01896	00012076602	31

IBAN: FR76 1027 8018 9600 0120 7660 231
BIC: CMCIFR2A

RÈGLEMENT

- ✔ Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements inscrits sur cette fiche et je m'engage à fournir un certificat d'aptitude médical, dont la validité est en accord avec l'activité.
- ✔ Je reconnais que l'adhésion au club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française d'Aéro- Modélisme (FFAM).
- ✔ Je reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé(e) et avoir pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.

☐ **Je certifie** avoir répondu **non** à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé.

☐ J'autorise que la photographie présente dans l'extranet soit utilisée.

☐ Je suis informé(e) que je devrais me conformer aux dispositions relatives à la loi dite loi drone et en particulier aux dispositions relatives à l'enregistrement de mes modèles et à la formation télépilote.

Fait à ……le ……

Lu et approuvé + Signature (signature du tuteur légal pour les mineurs)

Cl b Sain E pe

www.saintex.fr

Règlementation

Obligations pour tous les télépilotes de plus de 14 ans qui font évoluer des aéromodèles de plus de 800g :

1. Obligation de suivre la formation de télépilote et posséder l'attestation de formation de télépilotes délivrée par la **FFAM** ou par la **DGAC** : https://contenu-informatif.ffam.asso.fr/ (rubrique formation-formation du télépilote) ou https://alphatango.aviation-civile.gouv.fr/

2. Nécessité d'enregistrer l'ensemble de ses modèles de plus de 800 g dans **AlphaTango**, d'apposer le numéro d'enregistrement sur le modèle (lisible à 30cm) et d'être en mesure de présenter aux forces de l'ordre l'extrait d'enregistrement disponible sur le site **AlphaTango** : https://alphatango.aviation-civile.gouv.fr/

3. Nécessité de s'enregistrer comme exploitant d'UAS sur **AlphaTango** et d'apposer sur ou dans le modèle le numéro d'exploitant correspondant au propriétaire ou à un propriétaire du modèle quel que soit la masse du modèle

4. Lors de la pratique, avec un modèle de plus de 800 g, hors des sites référencés ou sur un site n'étant pas exempté de signalement, d'emporter un dispositif de signalement électronique et de l'associer au modèle utilisé dans T (voir carte des **localisations d'activités** ici : https://www.ffam.asso.fr/fr/pratiquer-l-aeromodelisme/les-localisations-d-aeromodelisme.html).

   Plus de renseignement ici : https://contenu-informatif.ffam.asso.fr/reglementation/

En résumé

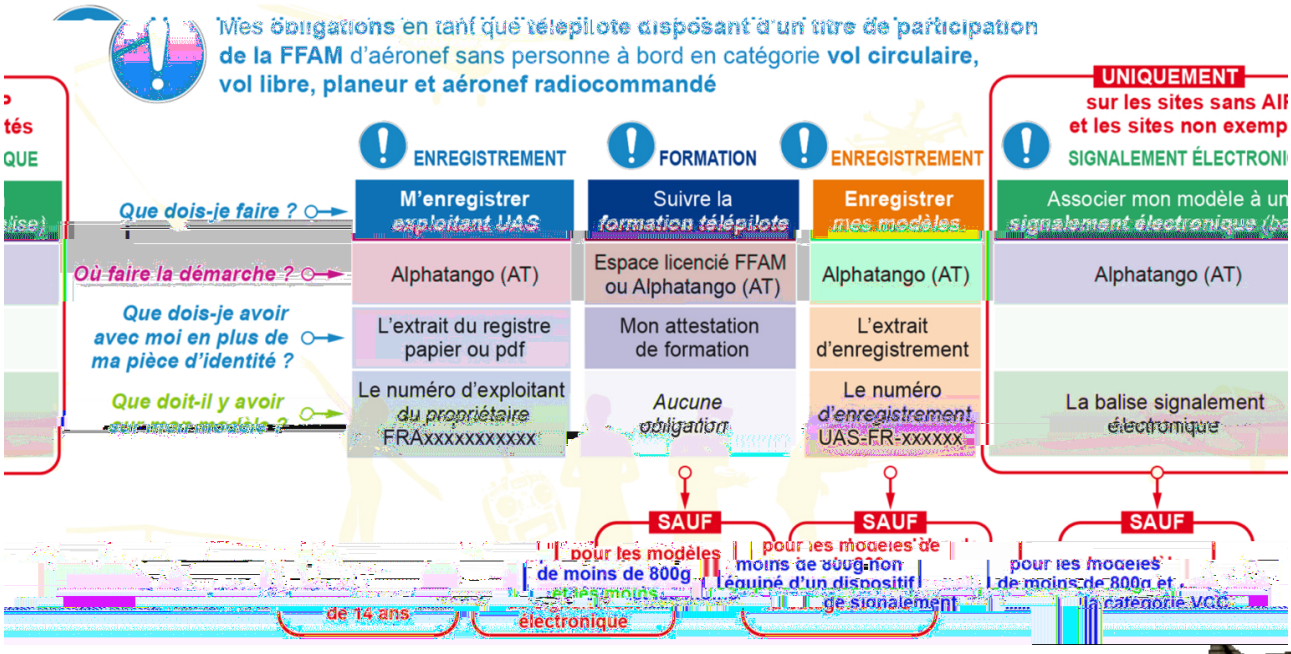

Club Saint-Exupery Mertzwiller Affilié à la Fédération Française d'Aéromodélisme sous le n° 0914
Agréé par le Ministère du Temps Libre – Jeunesse et Sports
Président : **Christian Pallu** - 11, Rue des Rossignols – 67350 DAUENDORF - Tél. 06.80.43.57.61 - Mail : christian@pallu.fr

Contre-indications médicales

LICENCIÉ MAJEUR

Avant de répondre au questionnaire, veuillez lire les contre-indications médicales à la pratique de l'aéromodélisme pour le vol radiocommandé et le vol circulaire *(vol libre non concerné)*, définie par la commission médicale.

Neurologiques

- Démence documentée
- Toutes les pathologies neurologiques entrainant des troubles permanents de la coordination et du contrôle musculaire
- Crise d'épilepsie unique (non provoquée) de moins de 6 mois
- Epilepsie chronique non stabilisée avec dernière crise de moins d'un an
- Accident ischémique transitoire, jusqu'à mise en place d'un traitement préventif efficace
- Accident vasculaire cérébral constitué (ischémique ou hémorragique) jusqu'à stabilisation de l'état et mise en place d'un traitement préventif

Psychiatriques

- Psychose aigüe ou chronique avec manifestations pouvant interférer avec le pilotage
- Alcoolisation aigüe ou chronique sévère
- Dépendance à des drogues ou des psychotropes sans justification et suivi thérapeutique

Ophtalmologiques

- Acuité visuelle binoculaire < 5/10 avec correction
- Blépharospasme acquis confirmé et sans solution thérapeutique
- Diplopie permanente ne répondant à aucun traitement

Cardio-vasculaires

- Infarctus du myocarde de moins de 4 semaines
- Insuffisance coronarienne instable
- Cardiopathies responsables de syncopes non traitées avec succès ou non équilibrées
- Défibrillateur externe
- Défibrillateur automatique interne dans les 4 semaines suivant sa pose

Métaboliques

- Dans les 3 mois suivant une hypoglycémie sévère ayant nécessité le recours à une tierce personne

Questionnaire de santé

LICENCIÉ MAJEUR

à conserver par le licencié

Questionnaire relatif à l'état de santé du licencié adulte en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence de la FFAM.

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour souscrire ou renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON. Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Durant les 12 derniers mois	OUI	NON
Vous a-t-on diagnostiqué une maladie neurologique, cardiologique, psychiatrique, addictive, ophtalmologique ou un diabète ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, des troubles de la vision ou un malaise ?		
Consommez-vous des substances psychoactives (ex. cannabis, héroïne, cocaïne) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Avez-vous eu des problèmes médicaux ou judiciaires en rapport avec une consommation d'alcool ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée pouvant altérer votre vigilance (somnifères, anxiolytiques, buprénorphine, méthadone) ou un antiépileptique ?		

À ce jour	OUI	NON
Ressentez-vous un manque de force, des troubles de la mémoire ou de la concentration, survenus durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la souscription ou de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné. Vous devrez présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme pour valider votre licence. Celui-ci doit obligatoirement comporter la mention suivante: "Absence de contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme"

FFAM - 108 RUE SAINT-MAUR - 75011 PARIS - TÉL : 01 43 55 82 03 - FFAM@FFAM.ASSO.FR

ATTESTATION
QUESTIONNAIRE DE SANTÉ
LICENCIÉ MAJEUR OU MINEUR

à remettre au club

Dans le cadre de la demande de ma licence auprès de la Fédération Française d'AéroModélisme*, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et :

- **remet la présente attestation au club au sein duquel je sollicite ma licence ;**

ou

- **atteste directement sur mon espace licencié** (réservé aux renouvellements de licence)

J'ai répondu NON à chacune des rubriques du questionnaire

Dans ce cas : je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence

J'ai répondu OUI à une ou plusieurs rubriques du questionnaire

Dans ce cas : je suis informé que je dois produire à mon club un certificat médical datant de moins de six mois et attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme

Licencié

Nom

Prénom

Signature

Fait le

À

Représentant légal *(pour les mineurs)*

Nom

Prénom

Signature

Fait le

À

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ